

COMMUNIQUE COMMUN

AVEC

**Mr PISSAS PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - LA DIRECTION DU
SDIS DU GARD et le SYNDICAT SUD SDIS30**

Dans un contexte budgétaire difficile, des économies de fonctionnement importantes doivent être programmées pour le SDIS dès l'année 2016.

Plusieurs échanges ont eu lieu sur le sujet entre le Président du Conseil d'Administration, la Direction Départementale et le Syndicat SUD.

A la suite d'une rencontre entre le Président Alexandre Pissas et les responsables du Syndicat SUD, qui s'est déroulée le 1^{er} février 2016, dans un esprit de dialogue social constructif, les engagements suivants ont été pris par les deux parties pour l'année 2016 :

➤ Le SDIS s'engage à maintenir:

- la capacité opérationnelle du service public SDIS,
- le recrutement au 1^{er} décembre 2016 de 9 SP, conformément au protocole. Un ajustement sera effectué au cours du 2^{ème} semestre en fonction des besoins (départs à la retraite, mutations, etc...)
- les acquis sociaux pour les personnels
- régime indemnitaire SPP/PATS, régime et temps de travail des SPP/PATS
Cet engagement n'a de valeur que si les mesures d'économie globales engagées permettent au budget du SDIS pour l'année 2016 d'être équilibré. C'est pourquoi nous sommes dans l'attente de la décision prise par le Conseil Départemental concernant le budget alloué au SDIS, qui nous espérons sera favorable au maintien de la qualité du service public dans le Gard. Afin d'éviter toutes déconvenues dans le dialogue entamé ce jour.
- Prise en compte du nouveau régime indemnitaire du CTA/CODIS

➤ De son côté le syndicat SUD en collaboration avec la Direction Départementale est partie prenante et s'engage, à rechercher des solutions d'économie sur le fonctionnement, toutes catégories confondues, du moment qu'elles n'impactent pas l'opérationnel et les acquis sociaux des agents.

Nîmes le 03/02/2016